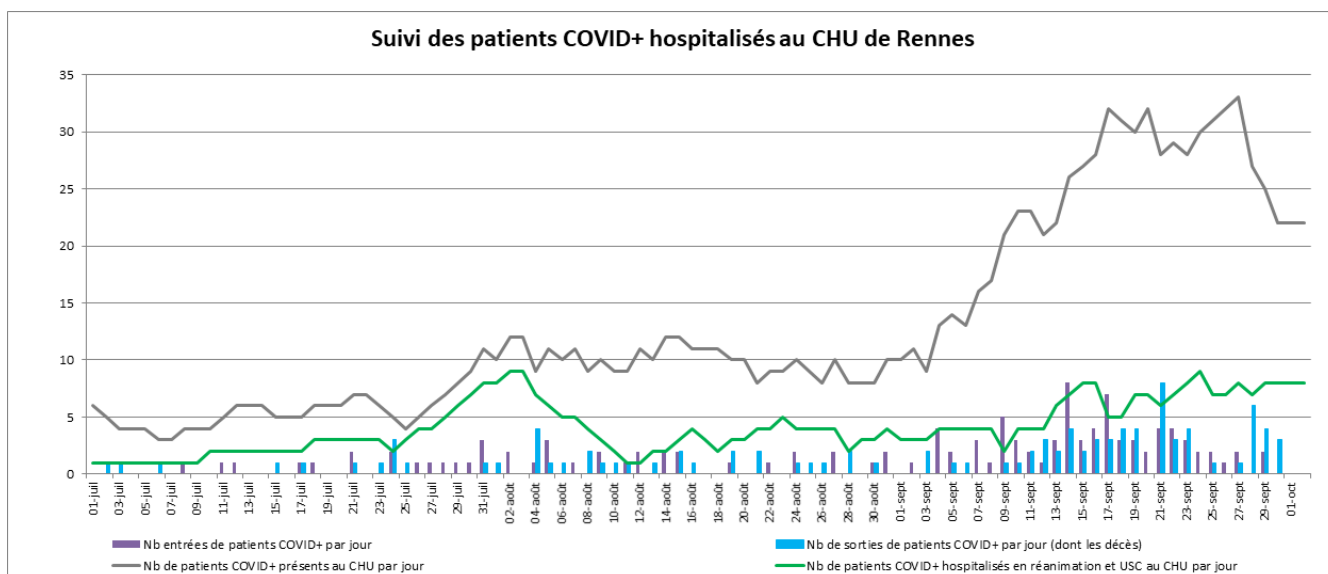


## COVID-19 : LE CHU DE RENNES A DÉCLENCHÉ LE NIVEAU 1 DU PLAN HOPITAL EN TENSION ET SE PRÉPARE A UN ÉVENTUEL DÉCLENCHEMENT DU PLAN BLANC

*Face à l'accélération significative de la circulation du virus SARS-COV 2 en Ille-et-Vilaine et particulièrement, sur Rennes Métropole, le CHU de Rennes anticipe en préparant un nouveau plan de mobilisation afin de répondre à un double enjeu : prendre en charge les patients COVID et assurer la continuité des activités hospitalières urgentes ou programmées hors COVID.*

### LA SITUATION AU CHU DE RENNES



- Après un doublement des cas hospitalisés entre le 8 et le 27 septembre de 17 à 33 patients, la tendance a montré une augmentation des cas en réanimation suivie d'un plateau.  
7 patients sont malheureusement décédés depuis le mois de juillet.
- Pour mémoire, au plus fort de la crise au printemps, le CHU de Rennes avait accueilli 89 patients dont 37 en réanimation et soins critiques (y compris les EVASAN soit 26 patients).



## DOSSIER DE PRESSE

Rennes, le 5 octobre 2020



- **Au 4 octobre, 22 patients hospitalisés dont :**

5 en réanimation médicale\* (7 le 30, 6 le 1<sup>er</sup>, 5 le 2 et 4 patients le 3 octobre)

1 en Hospitalisation Conventiennelle des maladies infectieuses

12 à l'unité de médecine interne polyvalente

1 en Rhumatologie

3 en Médecine physique et réadaptation adulte

\*Les 4 patients COVID en réanimation mobilisent 6% des capacités de réanimation actuelles du CHU (réanimation médicale/chirurgicale/CTCV)

### UNE AUGMENTATION DES APPELS AU SAMU-CENTRE 15

Le nombre d'appels pour suspicion de COVID au SAMU-Centre 15 est l'un des indicateurs quotidiens particulièrement suivi par le CHU. Son augmentation en février dernier a contribué à alerter l'établissement afin d'anticiper et de préparer sa mobilisation avant l'arrivée de la 1<sup>ère</sup> vague d'hospitalisation début mars.

Alors que le nombre de dossiers de régulation médicale COVID représentait encore 5% des dossiers gérés par le SAMU-Centre 15 pendant la période estivale, **il oscillait entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 20 septembre entre 9% et 19%. On note néanmoins une légère baisse la semaine dernière.**

- **La médecine de ville, dès la crise du printemps avait augmenté sa participation à la permanence des soins par une présence journalière y compris le samedi ; cette permanence est maintenue pour faire face aux appels COVID et non COVID.**
- **Le SAMU zonal a également été activé afin d'anticiper la régulation des transferts inter-établissements.**



# DOSSIER DE PRESSE

Rennes, le 5 octobre 2020



## ACCUEIL AUX URGENCES ADULTES

### *Urgences adultes*

Depuis le jeudi 24 septembre, **deux circuits différents ont été mis en place au service des urgences médico-chirurgicales adultes de Pontchaillou**. Les patients en suspicion COVID sont dorénavant dirigés vers une zone dédiée COVID - accès porte C - au sein de l'Unité d'Hospitalisation de Très Courte Durée médicale (UHTCD médicale) comprenant 8 à 10 places dédiées. Les autres patients sont pris en charge en porte A et B. Comme il l'a démontré au printemps, le service adapte en permanence ses organisations en fonction de son activité COVID et non COVID.

### *Urgences pédiatriques*

Depuis début septembre, **aucun enfant n'a été hospitalisé au CHU pour COVID 19**.

Suite à l'avis du Haut Conseil de Santé Publique du 17 septembre 2020, sur la gestion des cas de COVID chez les enfants, le CHU rappelle la limitation des indications de tests chez l'enfant :

- . Plus d'indication de test, sauf cas particulier, chez les moins de 6 ans,
- . Plus d'indication de test chez les -11 ans identifiés comme contact à risque pour leur retour à l'école après une période d'éviction.

## DES PLANS DE MOBILISATION POUR ACCUEILLIR LES PATIENTS COVID ET NON COVID EN HOSPITALISATION

Alors que l'activité du CHU hors COVID est élevée compte tenu de l'effet « rattrapage » suite à la déprogrammation des soins pendant le confinement mais également marquée par une tension sur les lits en aval des urgences, l'établissement s'organise pour prendre en charge les patients COVID.

Les plans de mobilisation de l'établissement (réanimation, médecine, soins de suite et réadaptation), sont modifiés par rapport au printemps : l'enjeu est de maintenir l'activité du CHU – pas de déprogrammation totale tout en adaptant progressivement son capacitaire (lits) et les ressources dédiées (particulièrement les professionnels médicaux et paramédicaux) à la prise en charge des patients COVID et non COVID et ce, dans un contexte de tension des capacités d'hospitalisation.

# DOSSIER DE PRESSE

Rennes, le 5 octobre 2020



Les plans de mobilisation sont donc fondés sur les principes suivants :

- Mettre en œuvre des solutions **soutenables dans le temps**,
- **Maintenir l'activité chirurgicale** autant que possible ; l'objectif est de maintenir toutes les activités de recours (neurochirurgie, chirurgie cardiaque, greffes et chirurgies lourdes dans les cas complexes). Le CHU prépare également un plan de déprogrammation partielle et graduée si nécessaire.
- **Ajuster l'activité de médecine pour l'ensemble des spécialités en maintenant en parallèle des secteurs COVID et NON COVID au sein des unités d'hospitalisation (avec respect des mesures barrières)** de manière graduée et en fonction des besoins (pas d'unités de soins dédiés à 100% la prise en charge des patients COVID) afin de :
  - Maintenir des lits disponibles dans les spécialités impactées pour des patients non COVID,
  - Eviter ainsi les déprogrammations complètes sur une spécialité,
  - Equilibrer la charge en soins COVID sur plusieurs équipes.
- Au regard du principe ci-dessus et pour chaque plan, **définir ainsi des « seuils d'alerte »** pour le passage d'un niveau à un niveau supérieur tenant compte à la fois du nombre de patients COVID pris en charge et d'un nombre de lits réservés aux autres patients.
- Néanmoins, **les services accueillant des patients particulièrement vulnérables ne prendront pas en charge de patient COVID** : c'est le cas de la néphrologie, de l'hématologie et de la gériatrie aiguë.

## **En réanimation,**

Elaboré sur 11 niveaux selon les besoins en réanimation pour les patients Covid, il s'appuie en premier lieu sur les réanimations médicales et chirurgicales puis se décline de manière graduée pour **libérer à son niveau maximal 104 lits de réanimation en cas de besoin.**

Au printemps dernier, 82 lits de réanimation ont été mobilisés au plus fort de la crise, dont 40 pour des patients COVID.

Cette augmentation capacitaire est le fruit d'un travail minutieux permettant de transformer, de manière croissante et selon des niveaux précis, des « salles de réveil » en réanimations grâce à la fermeture graduée de salles de bloc opératoire identifiées par spécialité (uniquement sur les chirurgies programmées).

## DOSSIER DE PRESSE

Rennes, le 5 octobre 2020



Cette stratégie, qui corrèle l'augmentation des lits de réanimation à la fermeture graduée de salles de bloc, permet au CHU de Rennes **de maintenir toute son activité chirurgicale dans un premier temps, puis de la réduire de manière extrêmement progressive**. Les activités chirurgicales d'urgence sont, bien entendu, toutes maintenues quel que soit le niveau du plan.

Augmentation capacitaire en réanimation	% d'activité chirurgicale maintenue
Niveau 1 = 56 lits	100% d'activité chirurgicale
Niveau 5 = 82 lits	90% d'activité chirurgicale
Niveau 11 = 104 lits	62% d'activité chirurgicale

Les effectifs médicaux et paramédicaux sont mobilisés et réorganisés au fur et à mesure de la montée en charge. A ce jour, seuls 4 des lits de réanimation médicales sont mobilisés pour des patients COVID avec une moyenne d'âge de 64 ans.

### ***Dans les services de médecine, le niveau 1 du plan HET est activé***

Le CHU formalise un plan de mobilisation de ses lits de médecine permettant, au fur et à mesure des besoins, de dédier des secteurs de soins regroupant des lits ciblés sur les patients COVID au sein des différents services de médecine contrairement au 1<sup>er</sup> plan où des services et unités COVID avaient été identifiés. Un plan de mobilisation en quatre niveaux est en cours d'instruction ; il est susceptible d'être modifié.

- Ainsi, la médecine interne polyvalente (UMIP) - (2<sup>ème</sup> étage du CUR) pourrait accueillir jusqu'à 21 patients COVID tout en préservant 8 lits, pour la prise en charge des patients non COVID provenant des urgences.
- Parallèlement, 7 lits sont également mobilisés dans le service des maladies infectieuses.

**Le CHU se fixe un objectif de 100 lits mobilisables.** En avril, au plus fort de la crise, 52 lits de médecine, soins de suite et rééducation étaient occupés par des patients COVID sur 99 mobilisables.



## DOSSIER DE PRESSE

Rennes, le 5 octobre 2020



Le plan de mobilisation des lits de médecine est également organisé en lien étroit avec les établissements de la Métropole dont le Polyclinique Saint Laurent – groupe HSTV qui, dans le cadre de plan Hôpital en tension (Het) met à disposition du CHU 10 lits de médecine supplémentaires.

### LE DOUBLEMENT DE LA CAPACITE D'ANALYSE DE TESTS SUR LA PLATEFORME NATIONALE INSTALEE EN VIROLOGIE

Pendant toute la crise du printemps, le laboratoire de virologie du CHU de Rennes a assuré l'analyse des prélèvements COVID de ses consultants et patients ainsi que ceux d'une grande partie des établissements bretons (Vannes, St Malo, St Brieuç,...), pour produire près de 400 analyses chaque jour.

Pour répondre aux enjeux nationaux de dépistage, le CHU a installé en avril une des 20 **plateformes nationales de dépistage à haut débit du SARS-CoV-2 qui fonctionne 7j/7.**

Installée dans une unité dédiée en proximité immédiate du laboratoire de virologie, cette plateforme, unique en Bretagne, analyse entre 800 et 1100 tests/jour pour l'ensemble du territoire et de la région et **montera à 2 000 analyses jour début octobre.**

Les délais moyens de rendu des résultats oscillent actuellement entre 8h et 20h et sont donc tous dans un délai de moins de 24h.

Depuis le démarrage de la crise, le laboratoire du CHU a analysé **70 466 prélèvements dont 57% pour d'autres structures que le CHU**

#### *Répartition de l'activité d'analyse des prélèvements COVID au laboratoire de virologie*

Drive pour les professionnels	5,5%
Drive grand public	23%
Analyses pour d'autres structures	57%
Analyses pour les patients du CHU	14,5%

# DOSSIER DE PRESSE

Rennes, le 5 octobre 2020



## UNE PARTICIPATION MAJEURE A LA POLITIQUE DE DÉPISTAGE : PLUS DE 20 000 PERSONNES DÉPISTÉES AU CHU DEPUIS LE 6 JUIN

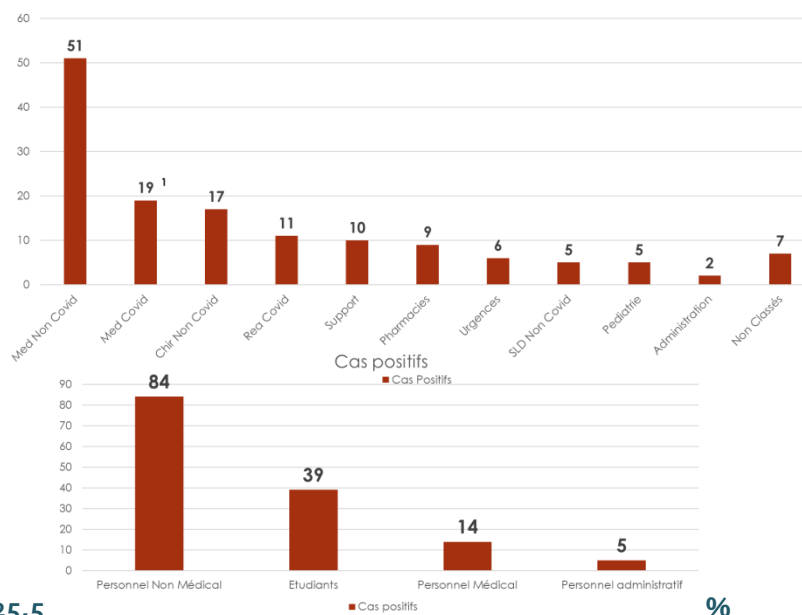
- Depuis le 6 juin, trois lignes de dépistage permettent de **prélever 250 personnes par jour** de 8h à 20h sur le site Pontchaillou au CHU de Rennes (parking P5) avec prise de rendez-vous obligatoire sur **Doctolib uniquement pour les patients avec ordonnance ou cas-contact identifié par la CPAM.**; le patient et le médecin prescripteur reçoivent les résultats en moins de 24 h de manière sécurisée. Le système, interconnecté à la base nationale SI-DEP (plateforme sécurisée où sont systématiquement enregistrés les résultats des laboratoires de tests COVID-19), permet alors aux équipes de la CPAM de lancer leur recherche de cas contact en cas de résultat positif du patient.
- Parallèlement, un drive COVID-19 exclusivement réservé aux professionnels a été mis en place le 27 août, également sur le site de Pontchaillou, **comprenant 2 lignes de prélèvements soit une capacité de 165 à 170 prélèvements par jour** avec rendez-vous en ligne via Doctolib également. Entre le 16 mars et le 25 septembre, 143 personnes (professionnels ou stagiaire du CHU) ont été testées positives au COVID-19.

Depuis son ouverture le 6 juin, le CHU de Rennes a dépisté **16 282 personnes (hors pro)**

Depuis son ouverture le 27 août, le CHU de Rennes a dépisté **3 872 professionnels**

**80% des professionnels testés positifs ne travaillaient pas dans une unité COVID.**

**59% des professionnels testés positifs sont des paramédicaux suivis par les étudiants en stage.** Parmi les personnels paramédicaux, depuis le 31 juillet, **41% sont des IDE et 25,5 des aides-soignant(e)s.**



## DOSSIER DE PRESSE

Rennes, le 5 octobre 2020



Ce drive a également été particulièrement mobilisé sur le dépistage du cluster des étudiants de l'Université de Rennes 1 : le CHU a ainsi dépisté près de 374 étudiants testés dont 45 positifs.

**Le 6 octobre, les deux drives de dépistage COVID-19 - grand public et professionnel - vont être transférés sur un nouveau site proche du site de Pontchaillou dans un lieu fermé.** Ce centre de dépistage accueillera les piétons (professionnels du CHU et grand public). Il dispose d'un parking.

Cette décision répond à deux objectifs :

- **Assurer aux professionnels exerçant sur les centres des conditions de travail satisfaisantes** (activité en milieu couvert)
  - Augmenter les capacités de dépistage journaliers passant d'une offre d'environ 400 tests (professionnels et grand public) par jour à **470 tests, soit 70 créneaux de rendez-vous supplémentaires par jour.**
- 
- Le CHU étudie également un **projet de plateforme téléphonique de priorisation des demandes de prélèvements** afin de mieux réguler l'accès au dépistage pour les personnes prioritaires.
  - Enfin, en lien avec l'ARS Bretagne, le CHU va s'engager dans **une expérimentation sur le développement des tests antigéniques pour les patients asymptomatiques**. Les objectifs de ces tests rapides (résultat dans les 15 à 30 min) sont les suivants :
    - enclencher les mesures de prévention le plus rapidement possible,
    - augmenter la capacité de dépistage
    - diminuer la pression sur les laboratoires (tests réalisables hors laboratoires).Cette expérimentation exclura les patients symptomatiques et contacts à risque et ciblera les étudiants, les EHPAD notamment.





## DOSSIER DE PRESSE

Rennes, le 5 octobre 2020



### LA FILIÈRE GÉRIATRIQUE DU CHU RÉACTIVÉE EN SOUTIEN AUX EHPAD DU TERRITOIRE

- **La hotline gériatrique du CHU est activée du lundi au vendredi** afin d'apporter conseils et dispenser les bonnes pratiques en matière d'hygiène, de conduites à tenir auprès des EHPAD du territoire en lien avec les équipes opérationnelles d'hygiène du CHU et le Cpias, fortement mobilisés.
- Acteur clé dans la prise en charge hospitalière des patients âgés diagnostiqués positifs au COVID, notamment hébergés en EHPAD, les gériatres du CHU interviennent également (grâce à la hotline) dans l'examen des cas de patients âgés positifs pouvant relever d'une hospitalisation. **Chaque situation est ainsi examinée au cas par cas et en collégialité avec le médecin coordonnateur de l'EHPAD concerné, le centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins (CPIAS) et le service de gériatrie du CHU.**  
Conformément aux directives nationales, l'objectif est d'éviter la multiplication des hospitalisations des personnes âgées testées positives afin de les maintenir, si leur état le permet, dans leur environnement. **L'hospitalisation n'est donc pas systématique et peut se limiter au premier cas** (modalité qui a fait ses preuves lors de la première vague pour stopper la contamination au sein des EHPAD). Le recours à **l'hospitalisation à domicile (HAD)** est également privilégié.
- **Les web conférences hebdomadaires** organisées par le service de gériatrie du CHU en lien avec la Structure régionale d'appui Capps **sont également relancées** avec les établissements sociaux et médico-sociaux de la région depuis le 10 septembre.



## DOSSIER DE PRESSE

Rennes, le 5 octobre 2020



### UNE MOBILISATION DU CHU EN LIEN AVEC LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS DU TERRITOIRE ÉGALEMENT RÉACTIVÉE SOUS L'ÉGIDE DE L'ARS BRETAGNE

Réunie le 17 septembre, la cellule de coordination territoriale rassemble les établissements du GHT Haute-Bretagne, le GHT Rance- Emeraude (Saint Malo – Dinard) ainsi que les établissements participant au service public et les établissements privés à but lucratif. Elle se réunit en visio-conférence tous les 15 jours.

En concertation avec l'agence régionale de Santé Bretagne, les acteurs hospitaliers du territoire ont acté les principes suivants : **chaque établissement prend en charge ses patients COVID** (sauf dégradation nécessitant le rapprochement d'une réanimation) **et prépare un plan de déprogrammation partielle avec une priorisation de ses activités**. La concertation territoriale permet **d'anticiper l'adaptation globale des capacités d'hospitalisation, en lien avec les besoins en soins critiques sur le territoire**; l'objectif étant, si des déprogrammations d'actes ou d'interventions étaient rendues nécessaires au regard de la situation épidémique, de les coordonner, de manière collégiale et par filière, sur la base d'une analyse bénéfices/risques des situations individuelles. L'activation des 10 lits de réanimation du Centre Hospitalier Privé Saint Grégoire est ainsi prévue si nécessaire en coordination avec le CHU.

L'ensemble des établissements est cependant confronté à des problématiques de ressources humaines mobilisables.

#### ***La mobilisation des étudiants***

Un plan de mobilisation des étudiants au regard des secteurs prioritaires pour un renfort en effectifs en cas de besoin est prévu en lien avec les facultés de médecine, d'odontologie, de pharmacie et les instituts de formation du CHU.



## DOSSIER DE PRESSE

Rennes, le 5 octobre 2020



### **POUR LES PATIENTS, UN ÉQUILIBRE ENTRE LES MESURES DE PRÉVENTION ET LE MAINTIEN DU LIEN SOCIAL**

#### ***Les visites aux patients,***

Les règles encadrant les visites restent en vigueur : les visites des familles dans les chambres sont autorisées à raison de 2 visites individuelles par patient et par jour dans la limite d'une heure par visiteur. Dans le service de maternité, une visite quotidienne est autorisée pour le (la) conjoint(e) et un membre de la fratrie. Ces règles ne peuvent être appliquées qu'à la condition expresse du respect des mesures barrières par les visiteurs (notamment port du masque en continu y compris à l'intérieur de la chambre). Les visiteurs qui ne respecteraient pas ces règles se verront interdire l'accès au service de soins et à la chambre du patient ; le CHU déplore en effet le manque de respect du port du masque par les familles / proches dans les chambres des patients.

#### ***La présence des associations au CHU,***

Compte tenu de leur rôle dans le bien-être des patients pris en charge, l'activité et l'intervention des associations sont autorisées ; cependant, la tenue des permanences doit être privilégiée et le passage dans les chambres limité et soumis au strict respect des gestes barrières.

#### ***Les visites dans L'EHPAD (pavillon Damien Delamaire),***

Les recommandations de l'Agence Régionale de Santé sont mises en place. Ainsi, le registre des visiteurs à l'accueil est remis à disposition afin de tracer les venues. Les résidents peuvent recevoir leurs proches dans leur chambre si celle-ci est individuelle ou dans les lieux communs hors unités (cafétéria, jardins). En revanche, les sorties extérieures pour les animations sont pour le moment arrêtées.